



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Pascal Bérubé
Circonscription :	Matane-Matapédia

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	3 juillet 2019
Nom du donateur :	M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor inc.
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Trois billets offerts pour le concert privé de Mario Pelchat au profit de la Fondation Félix-Leclerc
Circonstances de la réception :	Invitation au chef du troisième groupe d'opposition et député de Matane-Matapédia à assister au concert privé de Mario Pelchat au profit de la Fondation Félix-Leclerc

Date de la déclaration	5 juillet 2019
-------------------------------	----------------